

R.A.C.F.

Revue archéologique du Centre de la France

Tome 43 | 2004
Varia

Une datation absolue pour un saloir du XVIII^e s. en grès de la Puisaye

À propos de l'urne contenant les restes d'Agnès Sorel

An absolute dating for a salting tub of the 18th century in sandstone from the Puisaye. Concerning an urn containing the remains of Agnès Sorel

Bruno Dufaÿ et Marcel Poulet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/265>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Édition imprimée

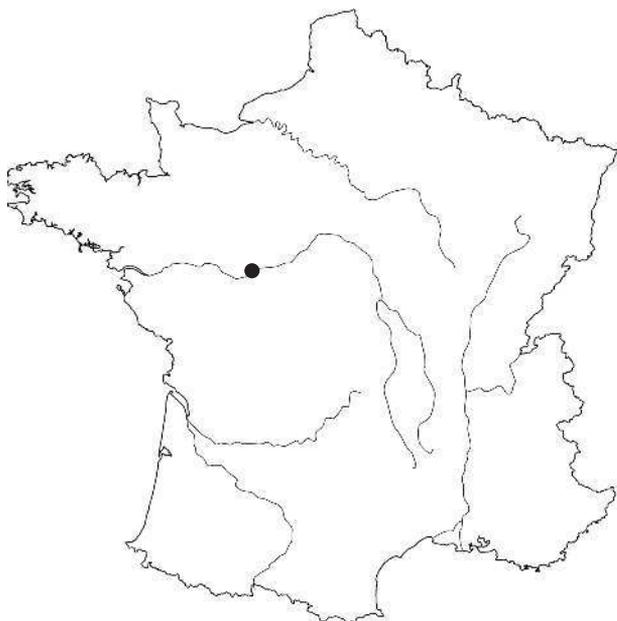
Date de publication : 1 mars 2005
Pagination : 267-270
ISSN : 0220-6617

Référence électronique

Bruno Dufaÿ et Marcel Poulet, « Une datation absolue pour un saloir du XVIII^e s. en grès de la Puisaye », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 43 | 2004, mis en ligne le 01 mai 2006, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/265>



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Bruno DUFAY* et Marcel POULET

Une datation absolue pour un saloir du XVIII^e s. en grès de la Puisaye. À propos de l'urne contenant les restes d'Agnès Sorel

AN ABSOLUTE DATING FOR A SALTING TUB OF THE 18TH CENTURY IN SANDSTONE FROM T PUISAYE. CONCERNING AN URN CONTAINING THE REMAINS OF AGNÈS SOREL

Mots-clés : Agnès Sorel, Céramique, Grès, La Puisaye.

Keywords : Agnès Sorel, Ceramics, Puisaye, Sandstone.

Résumé : Les éléments de datation absolue de l'époque sont assez rares pour la céramique commune de l'époque moderne. Le récipient dont il est ici question a été acheté par les chanoines de Loches pour y réduire les restes funéraires d'Agnès Sorel. Nous possédons la mention de son achat, effectué le six mars 1777.

Abstract : *It is quite rare to be able to establish an absolute date for common pottery of the modern period. The vessel in question was bought by the canons of Loches to contain the remains of Agnès Sorel. We have a mention of its purchase on the 6th March 1777.*



Fig. 1 : L'urne funéraire d'Agnès Sorel. Au premier plan, os de la face et mandibules.

La céramique commune de l'époque moderne n'est pas toujours la mieux connue des archéologues ou le sujet de leurs constructions typologiques. Elle est souvent mal datée, car les contextes stratigraphiques sont peu nombreux. Objet commun, elle faisait rarement l'objet d'inventaires détaillés qui permettent leur attribution chronologique. La présente note fait état d'une mention datée de l'achat d'un saloir en grès de la Puisaye. Il a paru utile de signaler ce fait pour vérifier les datations admises pour ce type de pot. En outre, il se trouve que cet objet a eu une destination particulière (ce qui nous a valu de garder trace de son achat) : il sert d'urne funéraire et contient les restes d'Agnès

Sorel, favorite illustre du roi Charles VII, morte en 1449. En effet, en 1777, les chanoines de Saint-Ours de Loches (Indre-et-Loire) expulsèrent son gisant de leur collégiale, et rassemblèrent les restes squelettiques (principalement le crâne) et du cercueil pas trop décomposés dans un pot acquis pour l'occasion¹.

1. Cette étude prend place dans une série d'analyses en cours sur les restes d'Agnès Sorel, commandées par le Conseil Général d'Indre-et-Loire à l'initiative de Bruno Dufay. Réalisées et coordonnées par le Docteur Philippe Charlier, paléopathologiste au CHRU de Lille, elles permettront l'acquisition de données biographiques sur Agnès Sorel (son âge, mal connu, la cause de sa mort...), mais aussi plus générales sur l'alimentation ou les modes de traitement des corps de l'élite sociale au milieu du XV^e s. (par exemple l'embaumement). Elles ont été entreprises à l'occasion du

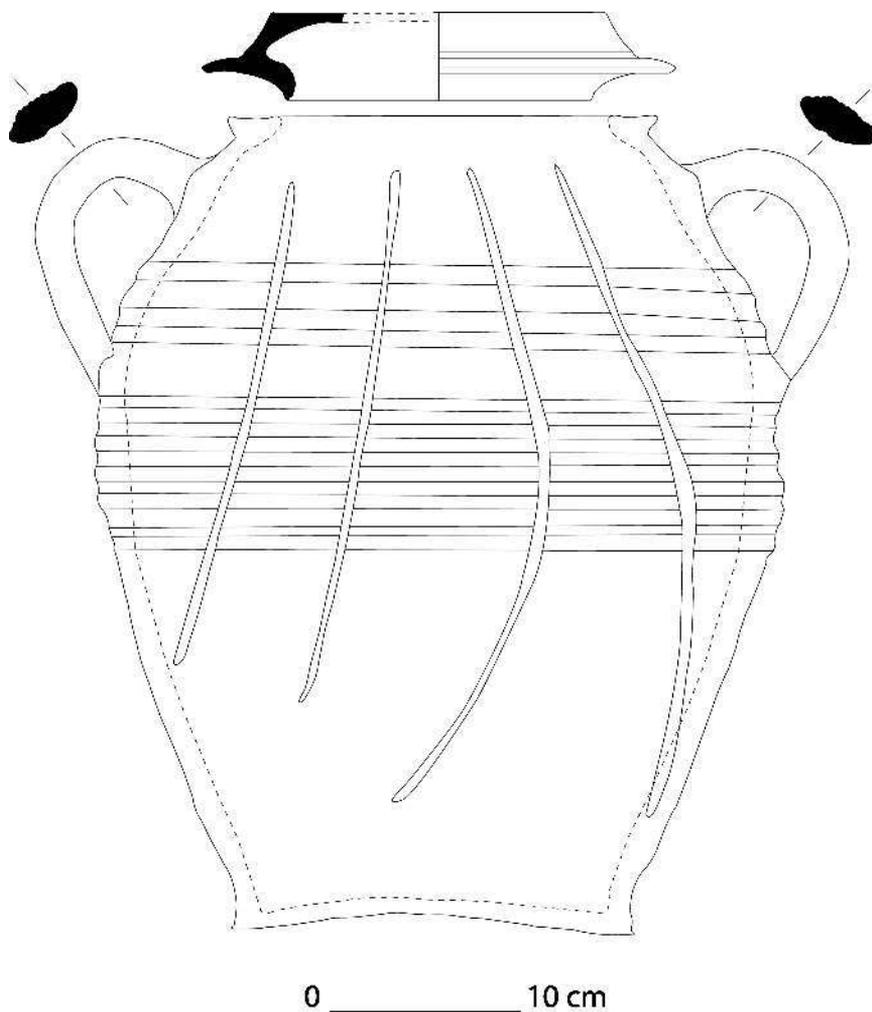


Fig. 2 : Dessin de l'urne funéraire d'Agnès Sorel
(Service archéologique départemental du Nord. Dessin F. Loidant et R. Ménard).

Le registre des comptes de la collégiale précise : “*Année 1777, mars, le cinq, payé aux ouvriers qui ont démoli le tombeau de la belle Agnès trois livres et ce pour boire. Le six payé pour l’achat d’une urne pour déposer les cendres de la belle Agnès deux livres deux sols. Le 23 may payé à Morisseau, serrurier, pour la grille qu’il a fournie et posée autour du tombeau d’Agnès Sorelle et autre ouvrage qu’il a fait au mesme tombeau cent livres quatre sols. Le 2 juin payé à Marteau, maçon, pour le raccomodage de la statue d’Agnès Sorelle onze livres six sols*”². Apparemment,

on ne s’était pas mis en frais pour la belle Agnès : un simple saloir pour le prix d’un pourboire ! Toutefois, on peut imaginer que ce choix fut raisonné, car un tel récipient a pour lui une incontestable solidité, conçu qu’il était pour le transport à longue distance. L’Histoire donna d’ailleurs raison aux chanoines, puisqu’il nous est parvenu intact, à l’exception du couvercle, brisé en son centre³. Il y a fort à parier que si le vase avait été en métal plus ou moins précieux, il n’aurait pas franchi les périodes troublées de la Révolution et de l’Empire, l’urne en effet ayant été déménagée plusieurs fois.

retour du gisant d’Agnès Sorel du logis royal du château de Loches (Indre-et-Loire), propriété du Conseil Général, à la collégiale Saint-Ours.
2. Cité par L. Bosseboeuf : “Le tombeau d’Agnès Sorel à Loches”, *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, 41, 1900 : 125.

3. Je remercie le Service archéologique départemental du Nord d’avoir bien voulu assurer la restauration de ce couvercle, ainsi que le dessin de cette céramique.

Il s'agit d'une poterie en grès, de forme ovoïde, munie de deux anses verticales implantées au tiers supérieur. Le type, la terre et plus encore la facture désignent une production des ateliers de la Puisaye, plus particulièrement de la partie sud de cette petite région naturelle (département de la Nièvre, au nord-est de Cosne, canton de Saint-Amand-en-Puisaye). Il s'agit d'un saloir que les potiers désignaient sous le nom de "cuteron", l'appellation commerciale dans le milieu professionnel des marchands en gros étant "charnier".

La pâte beige-rosé clair est caractéristique de cette région, couleur obtenue en cuisson oxydante dans des fours couchés d'une vingtaine de mètres cubes. On peut noter de place en place de petites taches noires provenant de la fusion de grains de sulfures de fer (pyrites) fréquentes dans les terres de la zone.

La forme générale est caractéristique des pièces réalisées dans la seconde moitié du XVIII^e s. La base est élargie par rapport à ce qui se faisait au XVII^e et au début du XVIII^e s., où les bases sont plus étroites, le tiers inférieur de la pièce étant un peu rétréci. L'ouverture est plus étroite que la base et bordée par une lèvre aplatie, destinée à recevoir un couvercle tronconique à lèvre intérieure rentrante.

Les anses constituent des éléments très sûrs de datation. Leur section est ici en ovale aplati, le dessus finement mouluré. Cette facture prend naissance à la fin du XVII^e s. où elle remplace des rubans plats à larges moulures. À cette époque la section est un ovale très aplati qui s'épaissit peu à peu. À la fin du XVIII^e s. les moulures du dessus disparaissent et la section s'épaissit encore. On est ici en présence d'une épaisseur moyenne, datable des années 1750-1770, ce qui correspond à la date fournie par le mémorandum d'achat.

L'intérieur du vase est recouvert d'une glaçure brune, transparente, un peu irrégulière. Il s'agit d'une glaçure au laitier, provenant du traitement du minerai de fer local. Les ferriers étaient nombreux dans les bois de Puisaye. Jusqu'à la fin du XVIII^e s., les potiers y faisaient trier le laitier pour le broyer au pilon dans des mortiers de fonte. On le broiera ensuite dans des moulins à laitier. La fine poussière obtenue était mêlée à de l'eau additionnée de cendres, d'argile ou même de bouse de vache, pour faciliter l'adhérence sur le tesson mais aussi éviter que le mélange se dépose trop rapidement. L'utilisation de cette glaçure apparaît au début du XVII^e s., avec même quelques indices à la fin du XVI^e. Son usage resta longtemps parcimonieux à cause de la difficulté

à broyer finement un matériau vitreux très dur. On en limita l'usage aux petites pièces, aux intérieurs de vases culinaires; dans la seconde moitié du XVIII^e s., on l'utilisa de plus en plus pour les intérieurs des poteries de stockage, comme c'est le cas ici.

On peut noter encore quelques détails complémentaires :

- la base n'est pas ébavurée, marque distinctive d'avec la région voisine à typologie similaire, le Haut Berry, où l'on "repassait" les pots après tournage, au début du séchage;
- la panse montre des stries que les potiers appelaient des "croutelis", traces des doigts au tournage qu'on ne fait plus disparaître par un lissage à l'estèque, comme on le faisait couramment au XVII^e s. Les potiers tiraient d'ailleurs une certaine fierté de croutelis bien réguliers, d'autant plus méritoires qu'on utilisait en Puisaye des tours à bâton ayant toujours un certain balancement;
- on peut discerner deux légers enfoncements au tiers inférieur, dus à la pression des paumes du tourneur lorsqu'il soulève la pièce pour la déposer sur les planches du séchoir;
- on remarque à mi-hauteur une tache plus claire cernée de rose-brique, indiquant la proximité, sinon le contact, d'une pièce voisine dans l'enfournement très serré des fours couchés;
- trois nervures verticales, légèrement rayonnantes, peu accentuées, ornent chaque côté de la panse. Elles offrent parfois plus de relief et sont alors dentelées au doigt, mais ce n'est pas systématique en Puisaye, au contraire de certaines autres productions de grosses pièces.

Ces poteries étaient commercialisées dans tout le Val de Loire, jusqu'à Nantes. Il s'agissait d'un commerce à destination des grossistes en vaisselle des principales villes du "pays-bas" qui, à leur tour, distribuaient dans les régions environnantes. Ce commerce était très structuré et reposait sur la batellerie de Loire, à partir du port de Neuvy-sur-Loire. Les grossistes d'Orléans, Blois, Tours, Saumur, etc., passaient des marchés devant notaire avec des potiers ou des groupes de potiers. Une riche corporation de "marchands voituriers par eau" s'était peu à peu constituée à Neuvy-sur-Loire. Au début du XIX^e s., elle avait réussi à détenir la quasi-totalité du marché.